

Par SDÉ, courriel et poste

Le 28 septembre 2018

M<sup>e</sup> Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal, Québec H4Z 1A2

**Me Simon Turmel**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3563  
Télec. : (514) 289-2007  
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

**OBJET :** Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année  
tarifaire 2019 – 2020  
Votre dossier : R-4057-2018 / Notre référence : R056265 ST

---

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le «Distributeur») dépose une version révisée des pièces HQD-3, documents 3 et 3.1.

Certaines corrections ont été apportées au tableau A-1 de l'annexe A de la pièce HQD-3, document 3. En effet, le Distributeur a constaté que pour certains des indicateurs, un historique de quatre années avait été utilisé dans le calcul de l'écart type plutôt qu'un historique de cinq années. Le Distributeur précise que la formule utilisée pour le calcul de l'écart type est cependant correcte.

Ceci étant, le Distributeur rappelle que le tableau A-1 est présenté à titre illustratif. Les corrections apportées n'ont ainsi aucun impact sur la méthode de calcul proposée ni sur les paramètres de liaison au MTÉR qui demeurent inchangés.

Une version révisée de la présentation effectuée lors de la séance de travail du 27 septembre 2018 sur ce sujet est également déposée.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*(S) Simon Turmel*

**SIMON TURMEL**, avocat

ST/jg

p.j.

c.c. : Intervenants (par courriel)